



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-45338>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-45338**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Lot 0 - Travaux anticipés relatifs à l'opération de travaux de restructuration du bâtiment B5 du palais de justice de Paris situé sur l'île de la cité et d'une partie du bâtiment B6/Paris

Description : Marché de travaux à tranches passé en application de l'article R2113-4 du Code de la commande publique. il est décomposé en une tranche ferme et une tranche optionnelle. C'est un marché à prix mixtes (part à prix global et forfaitaire et part à prix unitaires). Le marché n'est pas alloti. En application de l'article L.2193-3 du code de la commande publique, les travaux suivants ne pourront pas être sous-traités : Travaux de VRD ; Travaux de dépose de couvertures

Identifiant de la procédure : 0c0c2717-546d-43e9-8adc-d21d1b820ab0

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45210000 Travaux de construction de bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Il s'agit d'une consultation lancée sous la forme d'un appel d'offres ouvert en application des articles L2124-1, L2124-2, L2125-1, R2113-4, R2161-2 à R2161-4, R2142-17 à R2124-1 et R2323-4 du code de la commande publique. Le marché peut être attribué à un candidat unique ou à un groupement. En cas de groupement, le groupement attributaire pourra être solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur pour l'exécution du marché à l'issue de la procédure. La forme du groupement retenue par le pouvoir adjudicateur pour s'assurer de la bonne exécution du marché tient compte de la prévention de la défaillance d'un membre du groupement. Il est interdit au candidat de présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et/ou de membre d'un ou plusieurs groupements # le financement est assuré par les crédits budgétaires alloués à l'APIJ . Paiement au compte du titulaire par virement à 30 jours maximum conformément à l'article L.219210 et R.219210 du CCP. Il est prévu le versement d'une avance et d'acompte en fonction de l'avancement des prestations. Les prix sont révisables. Visites de site : obligatoire dans les conditions indiquées au RC, sous peine de rejet de l'offre. Conformément à l'article 2.6 du RC, seuls les candidats qui auront préalablement envoyé la charte de confidentialité signée seront autorisés à participer à la visite et à accéder à la partie technique du DCE dont la communication est restreinte pour des raisons de sécurité et de sensibilité des données transmises. les modalités de communication de la partie technique du DCE sont indiquées dans le règlement de la consultation, disponible sur PLACE (avec la partie administrative du DCE). l'exécution du marché intègre une clause obligatoire d'insertion des publics concernés en application de l'article L.2112.2 du code de la commande publique.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : les motifs d'exclusion sont les suivants : Ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Lot 0 - Travaux anticipés relatifs à l'opération de travaux de restructuration du bâtiment B5 du palais de justice de paris situe sur l'ile de la cite, et d'une partie du bâtiment B6/Paris

Description : Marché de travaux à tranches passé en application de l'article R2113-4 du Code de la commande publique. il est décomposé en une tranche ferme et une tranche optionnelle.. C'est un marché à prix mixtes (part à prix global et forfaitaire et part à prix unitaires). Le marché n'est pas alloti

Identifiant interne : 24-019

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45210000 Travaux de construction de bâtiments

Options :

Description des options : les travaux sont divisés en deux tranches, comprenant une tranche ferme et une tranche optionnelle. Elles comportent des missions distinctes et dénommées dans les pièces du marché. pas de variante imposée. les variantes libres ne sont pas autorisées. Prestations similaires : Le représentant du maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence avec le titulaire pour l'achat de prestations similaires aux prestations décrites au présent marché, dans les conditions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : paris

Code postal : 75001

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 02/09/2024

Date de fin : 02/09/2026

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Dossier candidature : Ce dossier devra renseigner sur : La situation juridique du candidat • Le formulaire DC 1 " Lettre de candidature - désignation du mandataire par ses cotraitants " version du 01/04/2019 complétée et signée par le candidat. • Si le candidat est en redressement judiciaire, au sens de l'article L. 631-1 du Code de commerce, ou est admis à une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, pour le candidat ou chaque membre du groupement. Le groupement d'opérateur économique • Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats individuellement ou sous forme de groupement conformément à l'article 2.10. Les capacités financières, professionnelles, techniques • Les informations suivantes devront être complétées dans le cadre de réponse fourni en annexe 1 du règlement de consultation. Pour chaque candidat ou membre du groupement : 1.

Capacités financières Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2) et à reporter dans le cadre de réponse. 2. Capacités professionnelles et techniques 1. Moyens humains : Les effectifs moyens annuels du candidat sur les trois dernières années. 1. Chaque candidat (candidat unique ou membre groupement) présentera 7 références de projets en lien avec l'objet du marché. Les références du groupement, portant sur des projets réalisés au cours des 5 dernières années, devront témoigner de la capacité du groupement à : - Réaliser des travaux en monument historique - Gérer des travaux en site occupé contraint - Réaliser des travaux dans un environnement pollué au plomb - Réaliser des travaux de VRD - Réaliser des travaux de couverture-charpente Pour chaque référence le candidat précisera dans l'annexe 1 au RC « Cadre de réponse candidature » prévu à cet effet : la nature du projet et sa localisation le donneur d'ordre (dénomination complète avec coordonnées), la surface de plancher, le calendrier de l'opération, le montant (H.T.) des travaux le montant (H.T.) de la mission réalisée. caractéristiques particulières de l'opération (projet en site occupé, importance de la surface, nature des travaux, présence de plomb...) Si plus de 7 références sont présentées, les 7 premières dans l'ordre chronologique de présentation seront prises en compte. 2. Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents établis dans d'autres Etats membres. - Notamment Qualibat 1552 (traitement de l'amiante), ou équivalent Les candidats sont invités à utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature et désignation du mandataire par ses cotraitants) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature, dernière version du 1er avril 2019 disponible gratuitement sur le site : www.economie.gouv.fr/daj/formulaires Les candidats pourront présenter une attestation de bonne exécution des travaux pour les références les plus importantes, précisant s'ils ont été effectués dans les règles de l'art et s'ils ont été menés à bonne fin. Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat peut demander que soient prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques. Dans ce cas, il justifie des capacités de ceux-ci (en produisant les mêmes documents pour l'opérateur économique que ceux requis pour les candidats) et du fait qu'il en dispose, en produisant un engagement écrit de ces opérateurs économiques. Tout opérateur économique qui n'est pas en mesure de fournir le(s) élément(s) demandé(s) ci-dessus, notamment en raison de sa date récente de création, peut prouver ses capacités professionnelles, techniques et financières, par tout autre moyen. Les candidats qui se trouvent dans un cas d'interdiction de soumissionner, qui ne disposent pas de la capacité économique et financière, des capacités techniques et professionnelles ou qui ne peuvent produire dans le délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par le pouvoir adjudicateur sont éliminés. Afin de faciliter une présentation optimale des éléments ci-dessus ainsi que la bonne complétude des dossiers, il est demandé aux candidats de se servir du cadre de réponse préparé par l'APIJ en annexe 1 du présent règlement de consultation. Le candidat indiquera une adresse courriel valide pour toute la durée de la consultation. Cette adresse constituera le media privilégié pour l'ensemble des échanges le cas échéants. Un interlocuteur identifié prendra en charge la responsabilité de traitement de toute correspondance. Le cadre de réponse au format informatique sera remis au format source, modifiable et au format PDF. Les

dossiers de candidature devront être constitués uniquement des éléments listés dans la présente annexe. Aucun autre élément ne sera pris en compte dans le cadre de l'analyse des candidatures.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles : français

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://www.marches-publics.gouv.fr/>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 11/06/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Pas encore connu

Un accord de confidentialité est requis : oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Pour des raisons de sécurité, le dossier technique ne sera transmis qu'après demande des candidats sur la plateforme PLACE et après envoi de la charte de confidentialité signée

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris greffe du TA de Paris, 43 rue du Général de Gaulle CS 8630, 75004, Paris, F, Courriel : greffe.taparis@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.paris.tribunaladministratif.fr> La présente procédure est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris : Recours prévu à l'article L. 5511 du code de justice administrative avant la signature du marché Recours prévu à l'article L. 55113 du code de justice administrative, au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marché, ou à défaut, 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché Recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Agence publique pour l'immobilier de la justice APIJPIJ

Numéro d'enregistrement : 18009225600023

Adresse postale : Equipe 6 67 avenue de Fontainebleau

Ville : Le kremlin bicetre

Code postal : 94270

Pays : France

Adresse électronique : Nadine.ROUSSIERE@apij-justice.fr

Téléphone : 0188288863

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2494131&orgAcronyme=d3f>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 932f60cf-8ee9-43e5-9e24-fd52c2852f8b - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/04/2024 à 09:44

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/04/2024